

## Logements locatifs sociaux

### Offre nouvelle - État d'avancement au 15 septembre

#### Objectifs et enveloppes 2024

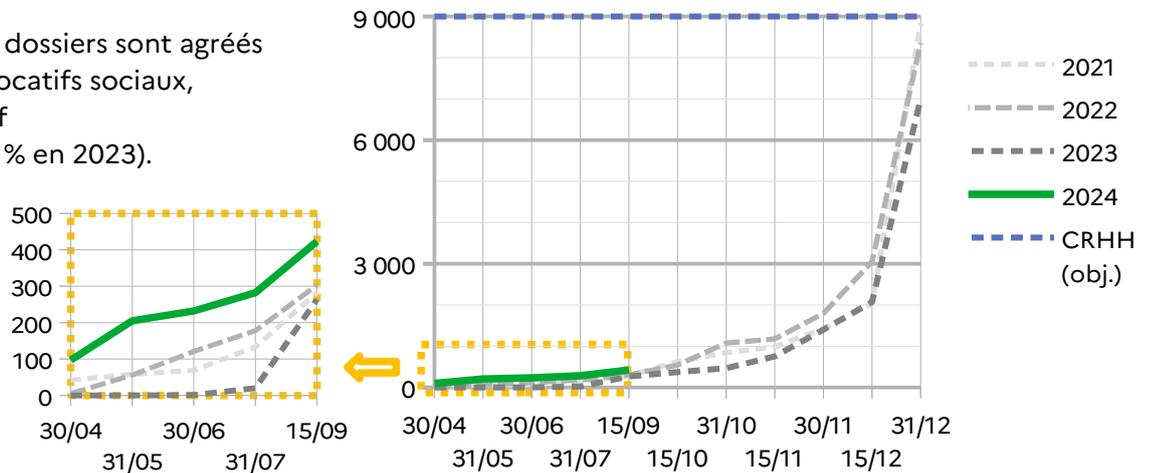
Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement a validé, le 12 mars 2024, la territorialisation de l'objectif de **9 000** logements dont **358 PLAI adaptés**. Cet objectif est composé de **2 790** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **4 440** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **1 770** prêts locatifs sociaux (PLS), et de plusieurs sous-objectifs (Pensions de famille/résidences sociales, étudiants, recyclage foncier/immobilier). L'enveloppe budgétaire pour atteindre cet objectif s'élève à 39,4 M€, à laquelle s'ajoute une enveloppe de 5,4 M€ pour les PLAI adaptés.

En dehors de l'offre nouvelle, une enveloppe était disponible pour la rénovation énergétique du parc social. Cette enveloppe est actuellement indisponible.

#### État de l'avancement des agréments

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 septembre, **32** dossiers sont agréés pour **423** logements locatifs sociaux, soit 4,7 % de l'objectif (2,5 % en 2022 et 2,4 % en 2023).



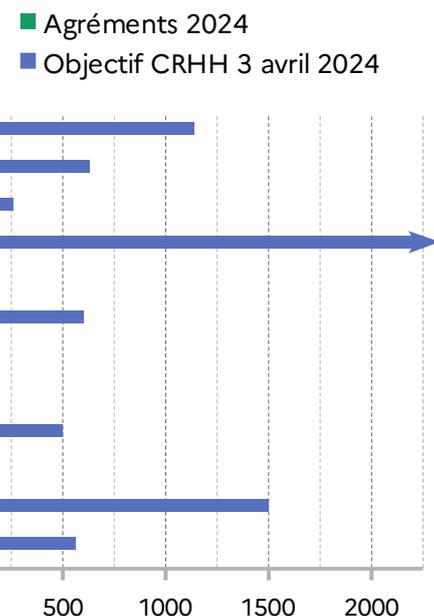
#### État de l'avancement des agréments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 septembre, 6 territoires de gestion ont agréé des dossiers.

Cela s'explique en partie par le délai de signature des avenants annuels aux conventions de délégation des aides à la pierre qui peut prendre du temps.

Gestionnaires des aides à la pierre :	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. CRHH 04/2024	% Obj. 2024
Nice-Côte-d'Azur	38	1 137	3,3%
Sophia-Antipolis	0	630	0,0%
Pays de Grasse	0	260	0,0%
Aix-Marseille-Provence	0	3 300	0,0%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	0	160	0,0%
Dracénie Provence Verdon	0	600	0,0%
DDT Alpes-Haute-Provence	93	160	58,1%
DDT Hautes-Alpes	0	143	0,0%
DDTM Alpes-Maritimes	62	500	12,4%
DDTM Bouches-du-Rhône	3	50	6,0%
DDTM Var	76	1 500	5,1%
DDT Vaucluse	151	560	27,0%
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>423</b>	<b>9 000</b>	<b>4,7%</b>



Source : Ministère chargé du logement - SIAP (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 septembre 2024

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates : 30 avril - 31 mai - 31 juillet - 15 septembre - 15 octobre - 15 novembre - 15 décembre – janvier (bilan)

## Programmation 2024

La plateforme SIAP permet de suivre les différentes étapes des décisions d'agrèments.

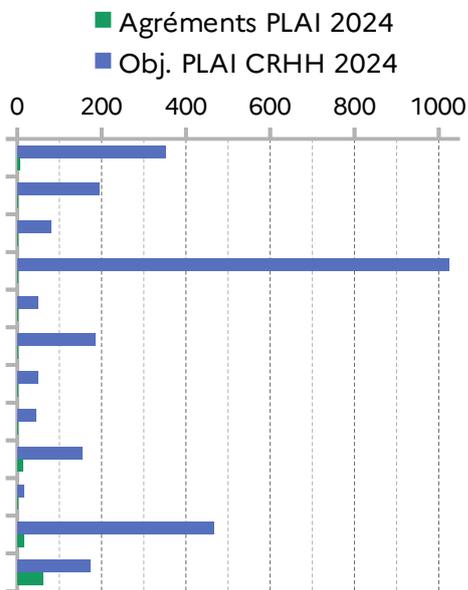
Au 15 septembre, **32** dossiers sont agréés pour **423** logements locatifs sociaux, 18 dossiers sont dans le circuit de signature pour **269** logements, 14 dossiers sont en instruction pour **336** logements, 39 dossiers en cours de complétude pour **571** logements.

Par ailleurs 73 dossiers pour 2217 logements sont proposés à la programmation (intentions).

## Les objectifs 2024 par catégorie de financement

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Gestionnaires des aides à la pierre :	PLAI			PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif 2024	(dont PLAI adapté)	PLUS agréés	Objectif 2024	PLS agréés	Objectif 2024
MET NCA	5	1%	0	30	5%	3	1%
CA SA	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA PG	0	0%	0	0	0%	0	0%
MET AMP	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA ACCM	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA DPVa	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDT 04	0	0%	0	1	1%	92	297%
DDT 05	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 06	14	9%	0	28	11%	20	20%
DDTM 13	1	7%	0	1	4%	1	11%
DDTM 83	16	3%	1	13	2%	47	16%
DDT 84	61	35%	1	77	25%	13	15%
<b>PACA</b>	<b>97</b>	<b>3%</b>	<b>2</b>	<b>150</b>	<b>3%</b>	<b>176</b>	<b>10%</b>



Au 15 septembre, 97 PLAI ont été agréés, 131 sont dans l'attente d'une décision signée.

## Les enveloppes pour les subventions État

En 2024, le montant moyen de subvention pour un PLAI est maintenu à **10 000 €/lgt**. Ce montant peut être porté à 11500 €/lgt dans les 3 métropoles (NCA, AMP, TPM), hors résidence sociale et pension de famille.

Le montant de subvention supplémentaire maximale pour les **PLAI adaptés** est de 15 000 €/lgt pour les logements ordinaires ou en structure.

Des primes peuvent être accordées pour accompagner certaines thématiques : prime **résidence sociale (RS) ou pension de famille (PF)** (3 500 €/lgt PLAI), prime **recyclage foncier ou immobilier**, prime régionale issue de l'AAP "**confort d'été**". Ces primes, applicables au PLAI et PLUS, sont détaillées dans la publication "programmation".

Consommation des enveloppes pour les subventions État	FNAP 479	FNAP 480
	Opérations nouvelles	PLAI adaptés
Nice-Côte-d'Azur	57 500 €	0 €
Sophia-Antipolis	0 €	0 €
Pays de Grasse	0 €	0 €
Aix-Marseille-Provence	0 €	0 €
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	0 €	0 €
Dracénie Provence Verdon agglom.	0 €	0 €
DDT Alpes-Haute-Provence	10 500 €	0 €
DDT Hautes-Alpes	0 €	0 €
DDTM Alpes-Maritimes	140 000 €	0 €
DDTM Bouches-du-Rhône	10 000 €	0 €
DDTM Var	293 000 €	15 000 €
DDT Vaucluse	591 500 €	15 000 €
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>1 102 500 €</b>	<b>30 000 €</b>

## Activité ANRU

Le nombre de logements des dossiers engagés de reconstitution de l'offre ANRU s'élève à 183 pour un objectif 2024 de 2 291. Ces dossiers sont souvent engagés en fin d'année, comme pour l'offre nouvelle.

## Activité rénovations énergétiques 2024

Au 15 septembre, 2 dossiers ont été engagés en rénovation énergétique ou changement de vecteur, avec un DPE initial égal à E, F ou G.

À ce jour, un gel budgétaire ne permet plus d'engager ce type de dossiers.